



ECHEANCIER FRAIS ARBITRAGE SAISON 2018/2019

concerne **UNIQUEMENT** les matchs de championnats (**coupes exclues**)

Option unique : Paiement par relevé				
Série	Acompte au 15 novembre 2018	Acompte au 31 janvier 2019	Acompte au 15 avril 2019	Solde au 15 juin 2019
Seniors District 1	500 €	500 €	500 €	
Seniors District 2	170 €	170 €	170 €	
Seniors District 3	120 €	120 €	120 €	
Seniors District 4	50 €	50 €	50 €	
Seniors Futsal	100 €	100 €	100 €	
Jeunes U19 U17 U15		reglt 1ère phase		reglt 2ème phase

Les acomptes seront inscrits sur les relevés qui seront envoyés par voie postale à l'adresse du correspondant.

Pensez à mettre à jour l'adresse de votre correspondant.

Ces montants sont communiqués à titre d'information et peuvent faire l'objet de modification en cours de saison.

*** Championnats District 3 - District 4 et Jeunes**

En fin de saison, le montant total des frais d'arbitres est réparti entre toutes les équipes de la même série multiplié par le nombre de matchs arbitré par un officiel (péréquation par équipe).